



Le combattant du siècle : «la corde du mensonge est courte»

Par [Mohamed El Bachir](#)

Mondialisation.ca, 22 septembre 2021

Région : [États-Unis](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Depuis une trentaine d'années, une partie de l'humanité est spectatrice d'une série tournée par l'impérialisme israélo-occidental avec, comme chef suprême les Etats-unis. Le scénario est devenu tellement familier que nul besoin de hautes études en stratégie pour deviner à l'avance le début, la maturation et la fin de la série. Résumons le 1^o épisode de la série.

La période d'incubation

Tout d'abord choisir le lieu. Cela ne peut-être qu'un pays qui n'obéit pas à la loi de l'impérialisme. Autrement dit, un pays souverain qui a ses propres projets tout en agissant en conformité avec la légalité internationale. Une fois le pays choisi, alimenter un mécontentement social souvent légitime. Ce qui signifie que la classe dirigeante du pays choisi n'est pas absoute de toute responsabilité dans l'émergence de ce mécontentement.

A cette fin, l'idéologie des droits de l'homme, la démocratie, l'humanitaire sont mis à contribution. C'est le rôle dévolu à certains intellectuels occidentaux appuyés par des arrivistes du pays concerné (1).

Un mécontentement social qui, en apparence, n'est guidé par aucune force politique locale. Ce qui donne aux manifestants des visages sympathiques. Et plus la classe dirigeante en question est anti-impérialiste, plus les visages et les voix des manifestants crèvent les écrans de télévisions et les réseaux sociaux. A ce stade de nos élucubrations, il faut donner quelques exemples pour illustrer les affirmations ci-dessus: Libye, Syrie... Bref, les fameux «printemps arabes »... L'actuel mouvement Hirak (1) .

Le vocabulaire qui accompagne le 1^o épisode est riche de six mots: droit, homme, femme, liberté, expression et démocratie.

Une fois l'incubation arrivée à maturation, elle se traduit par l'apparition de la violence physique et armée. Celui qui est pointé du doigt par l'impérialisme est accusé alors d'être un dictateur. Avant on osait dire un Hitler. On passe alors au 2^o épisode.

La responsabilité de protéger

L'opinion publique étant conditionnée dès le 1^o épisode n'a pas de mal à suivre le 2^o. Pis encore, elle demande de l'action dans l'épisode en cours. Mais elle ignore que l'action a été programmée bien avant le 1^o épisode.

L'épisode libyenne est devenue un cas d'école avec des acteurs de haut vol sous la direction de deux metteurs en scène états-unien et sioniste. Le philosophe sans philosophie, BHL, «le meilleur d'entre nous », A. Juppé, la taupe du Quai d'Orsay, L. Fabius (2), celui qui

n'honore même pas sa propre signature, M. Valls... Avec comme résultat la destruction d'un pays.

On passe sous silence les «dommages collatéraux»... Irak et la prison Abu El Gharib... Et on refuse d'intégrer la scène des chaussures du journaliste irakien Muntadhar Al Zaidi dans le 2° épisode parce que cela ne fait pas civilisé...

Mais revenons au cœur du 2° épisode. La responsabilité de protéger passe par le soutien militaire à des organisations armées démocratiques. Le mot démocratique est employé par ceux-là mêmes qui ont fini par reconnaître qu'en Libye, erreur de jugement a eu sur les combattants démocratiques... Par exemple : le Libyen Abdelhakim Belhadj, ancien combattant d'El Qaïda ayant joué un rôle clé en Libye puis en Syrie. Pour plus d'explications sur le 2° épisode, l'article du reporter Seymour Herst, la Réorientation est fort conseillé (3). Aussi, il ne faut pas s'étonner que, désormais, le mot démocratique est mis entre guillemets.

Bref, parlons de la Syrie où on a également tourné le 1° et le 2° épisode. Mais en Syrie, le 2° épisode ne s'est pas déroulé comme prévu... En effet, malgré l'intervention militaire directe des tenants de la responsabilité de protéger aux côtés des forces armées «démocratiques», DAECH, Front El Nosra -El Qaida et compagnie et l'aide financières des pays non moins «démocratiques» du Golfe persique, il y a eu un échec cuisant dans le tournage... Un échec dû à trois acteurs dont l'étendard est la souveraineté de l'Etat.

Pour ceux qui n'ont pas ou mal suivi le 2° épisode, il est utile de les nommer: l'Iran, le Hezbollah et la Russie. Il est important de souligner que durant le 2°épisode, les forces «démocratiques» Daech et Front El Nosra ont tenté d'exporter la violence jusqu'à la Bekka libanaise. Tentative qui a échoué grâce à l'intervention coordonnée de l'armée libanaise et de la Résistance.

Mais l'échec du 2° épisode consommé, l'impérialisme a mis en place les moyens techniques et «juridiques» pour le tournage d'un 3° épisode.

La loi César (4)

Pour les Etats souverains, l'échec cuisant des tenants de la responsabilité de protéger ne suffit pas. Il faut pacifier le territoire afin de mettre en place une organisation civile pour que la vie reprenne... Bref, un nouveau combat est à entreprendre: reconstruire le pays.

Entre autres, organiser l'élection présidentielle. La date choisie par les autorités syriennes est le 26 mai 2021 . Mais le 25 mai, on entend une *voix off* [voix hors champs] :« *Nous, ministres des Affaires étrangères de l'Allemagne, des États-Unis, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni, indiquons clairement que l'élection présidentielle du 26 mai en Syrie ne sera ni libre ni régulière.*» (5). Après consultation de la boule de cristal, la *voix off* s'est exprimée!

Au loin, l'entité sioniste et les monarchies «démocratiques» ont applaudi parce qu'elles savent qu'entre en scène la loi César. Cette dernière «*impose de lourdes sanctions au régime mais surtout à toute personne, société, institution ou tout gouvernement qui commercialise avec le pouvoir en place à Damas ou contribue à la reconstruction de la Syrie.*» (4)

Ainsi les ONG doivent obéir mais comme elles sont au service de l'impérialisme israélo-

occidentale, nul besoin de les contraindre.

Qui est visé? Pardi! L'Iran, le Liban et la Syrie.

Affamer la population libanaise tel est l'un des objectifs à atteindre avec la bénédiction d'une partie de la classe dirigeante libanaise, (Saad Hariri sunnite, Walid Joumblatt druze, Samir Geagea chrétien).

Le but est tout simple: agir pour que le Liban devienne la prochaine scène où se jouera le 1^o épisode de la série... Mais la résistance libanaise avec comme fer de lance le Hezbollah veille sur le pays du Cèdre. (6) . Sur ce point, le président Michel Aoun apporte un grand soutien politique!

Aussi la scène «César» a été déjouée par la volonté des souverains, en l'occurrence l'Iran et le Hezbollah. Du carburant, du mazout et de l'essence ont été et seront distribués aux libanais, en particulier aux hôpitaux... aux maisons d'hébergement des orphelins et des handicapés. L'Iran s'est chargé de la livraison par bateaux. Afin de ne donner aucun prétexte qui mettrait le gouvernement libanais dans une situation délicate par rapport au metteur en scène de la loi César, le Hezbollah a planifié le transport du port syrien de Baniyas jusqu'au Liban par voie terrestre.

Indéniablement, c'est un coup de maître!

Sans peur du ridicule et pour atténuer l'effet de la gifle, les Etats-unis ont promis par la voix de leur ambassadrice au Liban, Dorothy Shea, que de l'électricité et du gaz égyptien vont être fournis au libanais...Cela ne signifie pas pour autant que l'impérialisme israélo-occidental et ses vassaux du Golfe ont mis fin au but stratégique : le morcellement des Etats arabes. Loin de là... Certains agissements géopolitiques indiquent une nouvelle cible: le Maghreb. Sur ce point, l'article intitulé: Algérie-Maroc-«Il est utile de rappeler le contexte et les causes du déclenchement de la première guerre du Golfe» apporte un éclairage fort utile.(7)

Mohamed El Bachir

Notes :

(1)<https://www.aps.dz/culture/105902-qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien-un-livre-en-quete-signe-a-bensaada>

(2)<https://www.madaniya.info/2015/07/24/iran-nucleaire-laurent-fabius-petit-telegraphiste-des-israeliens/>

(3)http://questionscritiques.free.fr/dossiers/Seymour_Hersh/Etats-Unis_Proche-Orient_redirection_26020_7.htm

(4)<https://www.lecommercedulevant.com/article/29903-les-enjeux-de-la-loi-cesar>

(5)<https://www.france-allemande.fr/Syrie-Declaration-conjointe-des-ministres-des-Affaires-etrangeres-de-la-France.html>

(6)<https://www.mondialisation.ca/liban-laxe-de-la-resistance-veille-sur-le-pays-du-cedre/5645200>

'7)<https://fr.sputniknews.com/20210910/algerie-maroc-il-est-utile-de-rappeler-le-contexte-et-les-causes-du-declenchement-de-la-premiere-1046120192.html>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Mohamed El Bachir](#), Mondialisation.ca, 2021

Articles Par : **[Mohamed El Bachir](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca